

# LE FONCTIONNEMENT

Intervention à domicile sur prescription médicale auprès de personnes présentant une **maladie d'Alzheimer** ou une **maladie apparentée** au stade léger ou modéré

Financement à 100% par l'Assurance Maladie

Coordination avec tous les acteurs de soins intervenant auprès de la personne

12 à 15 séances sur 3 mois (renouvelable l'année suivante)  
Durée d'une séance **environ 1h**

## L'ÉQUIPE

Cadre de santé

Infirmier (e) référent(e)

Psychomotricien(ne)s,

Psychologue

Assistant(e)s de soins en gériatrie

## ZONE D'INTERVENTION



### ESA 1

- Alfortville ;
- Bonneuil sur Marne ;
- Charenton le Pont ;
- Créteil ;
- Joinville le Pont ;
- Maisons Alfort ;
- Nogent sur Marne ;
- Saint Maur des Fossés ;
- Saint Maurice ;
- Sucy en Brie.

### ESA 2

- Marolles en Brie ;
- Mandres les Roses ;
- Périgny sur Yerres ;
- Santeny ;
- Villecresnes ;

## CONTACT

3, impasse de l'Abbaye  
94106 SAINT MAUR Cedex

01.55.12.17.37

Mail : [ds@abcd94.fr](mailto:ds@abcd94.fr)



Abbaye - Bords de Marne - Cité Verte  
Domicile & Services

# Équipe Spécialisée Alzheimer

Soins d'accompagnement à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée

# L'OBJECTIF DE L'ESA

- 1 Permettre à la personne de **conserver ses capacités**, apprendre de nouvelles stratégies de compréhension, diminuer les troubles du comportement
- 2 **Soutenir et orienter l'aidant** (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique)
- 3 **Agir sur l'environnement des personnes** permettant d'améliorer leur potentiel cognitif, moteur et sensoriel

Qualité garantie NF  
Services aux personnes à domicile – NF 311



# LES ACTIONS

- 1 Par un **accompagnement adapté, à domicile**, pour des soins de réhabilitation
- 2 Par un **projet de soins personnalisé**, pratiqué par une équipe pluridisciplinaire, formée aux soins de réhabilitation

Ces soins consistent à :

- 1 Effectuer des évaluations psychomotrices et psychologiques afin de mettre en avant les capacités de la personne
- 2 Mettre en place un programme personnalisé d'amélioration des capacités
- 3 Accompagner l'aidant

# LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 1 Disposer d'un **diagnostic médical** de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée
- 2 Avoir une **prescription médicale** de séances de réhabilitation pour troubles de la mémoire
- 3 **Contacter le secrétariat de Domicile & Services**
- 4 Premier rendez-vous chez la personne en présence de l'aidant pour **une présentation de l'accompagnement**
- 5 **Évaluation et définition des objectifs** du projet de soins de réhabilitation après les évaluations
- 6 **Réalisation des séances**
- 7 **Bilan final**
- 8 **Mise en lien avec d'éventuels partenaires intervenant autour de la personne**